

---

## La chronique satirique francophone algérienne à l'épreuve de la médiation

Abdelnour BENZAOUZ<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université de Mostaganem Abdelhamid Ibn Badis, Algérie.

benazzouzuniv@gmail.com

Reçu: 27/05/2020,

Accepté: 10/07/2020,

Publié: 31/07/2020

---

**ABSTRACT:** *Perceived by its French-speaking readers as a humorous support for social activism by the very committed discourse on the political level that it constructs, the Algerian French-speaking satirical chronicle ("Slice of life" in the newspaper "Oran daily") concentrates a lot of figures of mediation. (The proper name antonomase, diathesis, indirect reported discourse, epistemic conditional, etc.) My research approach in language sciences (Delamotte 2020) consists in showing and commenting on these meditative forms present in the text of the satirical chronicle. The statements exposed point to the figure of irony, mobilized by the author and which passes from the simple stylistic process to a true full enunciative third (even a speaking third, Peytard 1993) which serves to "mediate" a knowledge, a culture or opinion of the people.*

**KEYWORDS:** discourse analysis, satirical chronicle, irony, Mediation, enunciating third.

**RÉSUMÉ :** *Perçue par ses lecteurs francophones comme un support humoristique de militance sociale par le discours très engagé sur le plan politique qu'elle construit, la chronique satirique francophone algérienne (« Tranche de vie » dans le journal le « quotidien d'Oran ») concentre beaucoup de figures de la médiation. (L'antonomase du nom propre, la diathèse, le discours rapporté indirect, le conditionnel épistémique, etc.) Ma démarche de recherche en sciences du langage (Delamotte 2020) consiste à faire voir et à commenter ces formes médiatives présentes dans le texte de la chronique satirique. Les énoncés exposés pointent beaucoup la figure de l'ironie, mobilisée par l'auteur et qui passe du simple procédé stylistique à un véritable tiers énonciatif à part entière (voire un tiers parlant, Peytard 1993) qui sert à « médiatiser » un savoir, une culture ou une opinion du peuple.*

**MOTS-CLÉS :** analyse du discours, chronique satirique, ironie, Médiation, tiers-énonciatif.

## **Introduction :**

Je m'intéresse dans ce qui suit à la présence de certaines formes et procédés dits de la « médiation » visibles à l'intérieur d'un discours social très circulant et assez prisé en société algérienne ; ce dernier se trouve véhiculé par un (sous) genre journalistique particulier : « La chronique journalistique satirique francophone ». Il s'agit de la désormais très célèbre chronique « Tranche de vie » d'El Guellil, livraison quotidienne dans le journal de l'Ouest de l'Algérie « le Quotidien d'Oran ». Cette dernière, pour la présenter, constitue depuis quelques générations déjà qu'elle édite, un écrit journalistique assez atypique par la transgression non seulement des codes linguistiques et langagiers qu'elles mobilisent, mais de ceux du « politiquement correct » de sa société (algérienne). Elle est perçue par ses lecteurs francophones en l'occurrence comme un support humoristique de militance sociale ; sa stratégie globale de communication est la critique ouverte de mauvaises conditions de vie économiques que vit le citoyen algérien moyen (dit autrement le citoyen pauvre : « El Guellil » en arabe algérien d'où le pseudonyme de l'auteur de (El Guellil). Sur le plan social, elle fonctionne presque comme un contre-pouvoir par rapport au pouvoir en place dont elle dénonce certaines pratiques de gestion du budget du pays en engageant un discours certes satirique mais très percutant auprès de la population algérienne de manière générale.

## **1 . Le français en Algérie : éléments de contextualisation**

Cette langue qui au lendemain de l'indépendance du pays constituait pour ainsi dire la langue de communication et d'échange de manière exclusive pour les locuteurs algériens allait subir le contre-coup dans les années 70 d'une politique menée en faveur d'une autre langue qui allait devenir (depuis cette période) la langue officielle par décrets posés et imposés du coup : la langue arabe standard (variété normée de l'arabe dialectal que pratiquaient alors les Algériens) seul et unique idiome d'échange tant formel qu'informel en société algérienne dans le sillage de l'idéologie du panarabisme importé des pays du Machreq. Cette situation de violence linguistique allait sans nul doute avoir des répercussions sur les statuts ainsi que sur le devenir des langues parlées par la société algérienne. En effet, la langue française, principal

concurrent à cette langue arabe qui rappelle le double héritage arabo-musulman que doit le pays aux conquérants musulmans venus en libérateur du Maghreb, allait être reléguée à son statut éternel de langue étrangère et donc ramenée à sa dimension historique qui rappelle la colonisation française avec tout le désastre humain et culturel qu'elle a engendrée derrière elle. Ainsi deux imaginaires véhiculés par deux langues allaient s'affronter et se confronter depuis cette période et jusqu'à aujourd'hui.

On peut aisément comprendre que l'on puisse désormais parler d'aménagement linguistique plutôt que de planification en contexte algérien, le but étant que les changements qui doivent survenir en matière de statut des langues en présence doivent tenir avant tout compte du pôle du locuteur, véritable maillon fort de cet aménagement et ainsi « refléter son identité et être ressentis (les changements) par la communauté comme étant naturels et non artificiels » (Bouhadiba 2004). Le principaux reproches faits par l'auteur aux politiques menées jusqu'à lors, c'est que ces dernières agissaient beaucoup plus par textes et législations assez artificielles et donc assez loin des acteurs réels et premiers concernés par ces réformes de nature linguistiques. Cela induit bien nécessairement un éloignement des dimensions culturelles (l'algérianité citée par l'auteur comme notion identitaire définitoire du locuteur)

Pour reprendre mon propos de recherche dans le cadre de cette contribution, je vise plus techniquement à faire voir comment et pourquoi l'auteur de la chronique satirique recourt lors de l'élaboration de son discours social (son texte de chronique) à des figures que l'on pourrait rattacher à un processus de médiation dans une perspective discursive (la diathèse, l'antonomase, le discours rapporté, le conditionnel épistémique, etc.). Ces figures dites médiatives s'avèrent donc nécessaires à l'auteur (de notre point de vue) afin de faire passer un savoir, une culture, une opinion du peuple faisant de lui au passage (du point de vue de la réception sociale) une sorte de « lanceur social d'alerte » ou selon l'expression consacrée de Jean-Pierre Faye un « tailleur d'information » (Krieg-Planque 2009).

A ce propos, Régine Delamotte (2020) nous présente l'idée même de la « médiation » dans son acception la plus large possible qu'elle qualifie d'ailleurs non pas en tant que concept (opérateur et précis) mais davantage comme une notion (à préciser toujours selon les contextes et les disciplines) et donc transposable dans divers domaines de la recherche en sciences humaines et sociales et plus particulièrement en sciences du langage :

« Le succès de la notion de médiation est dû à sa capacité d'extension, car peu de termes font référence à autant de situations concrètes, prennent sens dans autant de contextes divers et pour autant de réalités différentes. Etymologiquement, la notion de médiation renvoie à celle d'intermédiaire et donc de lien. Je considère qu'est « médiateur » tout élément (vivant, matériel ou symbolique) qui, s'intercalant entre deux autres, agit sur leur relation » (Delamotte 2020, 01)

## **2 .Hypothèse et corpus :**

Je pars d'une première hypothèse : Au delà des stratégies de captation de l'attention du lecteur, la subjectivité affichée de l'auteur de la chronique satirique n'en est qu'apparente puisque son dessein final est l'effacement (énonciatif *et* social) derrière une identité locutoire volontairement ambiguë ou qui entretient l'ambiguïté à travers le choix de certaines tournures grammaticales d'où l'existence de certaines formes de la médiation à l'intérieur du discours de ce dernier et qui servent la plus part du temps de relais de discours; à ce sujet, Delamotte affirme bien qu'« en sciences du langage (...) tout ce qui a trait au langage est par nature médiation ». (Delamotte 2020, 01).

En même temps, et on se situant dans une approche en analyse du discours médiatique (Maingueneau 2009 , Moirand 2007), on peut (tout autant) poser l'hypothèse d'une imbrication de discours, une construction de ces derniers en amont et à l'intérieur du discours final qui est présenté aux lecteurs (nous y reviendrons plus en détail sous le chapitre « le conditionnel épistémique et le procédé de l'ironie »). L'auteur devient à ce moment énonciateur individuel et collectif en même temps. Il ya bien évidemment, parallèlement à cela, un savoir-faire d'écriture et d'écriture

littéraire même qui est mobilisé de la part de l'auteur de la chronique satirique et ce dans le but de répondre à un besoin esthétique immédiat chez son lectorat :

« Ces figures deviennent ainsi des marqueurs dits « médiatifs » c'est-à-dire qui ont pour fonction de signaler le « rapport médiat » que l'énonciateur instaure avec le contenu propositionnel de son message. Dans ce cas, la notion de médiation renvoie à un acte d'énonciation marqué qui consiste à présenter des faits dont l'appréhension ne correspond pas à une constatation ou un vécu directs de l'énonciateur » (Delamotte 2020,01)

Pour résumer mon entrée de recherche, je m'inscris pleinement dans cette approche de la notion de médiation en sciences du langage, qui même si elle se présente comme assez large, permet en même temps de comprendre la nature des rapports introduits par des formes médiatives de discours. Ainsi, les formes produites seront visibles à travers :

« (...) des marquages grammaticaux, le plus souvent morphologiques. Leur présence permet d'opposer, dans la mise en mots, à une information propre à l'énonciateur (observation, opinion, savoir culturellement incorporé) une information provenant d'une autre source énonciative (un tiers non spécifié, un ouï-dire, un mythe) » (Delamotte 2020,03-04)

Une seule livraison de la chronique « Tranche de vie » d'« El Guellil » du journal « Le Quotidien d'Oran » datant du jeudi 12 Novembre 2009 avec pour titre : « Algérie qualifiée » (c'est une livraison qui traite des qualifications pour la coupe du monde de foot de 2010) constitue mon corpus d'étude et ce pour la raison que l'espace imparti à cette contribution ne permet pas un traitement de corpus plus important. Ainsi et sans être dans une logique d'exhaustivité, mon entrée méthodologique est davantage applicationnelle en se focalisant sur le repérage et le commentaire de certaines figures de la médiation qui seraient visibles au niveau du texte de la chronique satirique. Je dirais pour commencer un mot sur les constructions hybrides qui caractérisent cette chronique et qui finissent par en constituer la marque de fabrique ; en effet, son texte est

composé pour une bonne partie de créations néologiques d'unités lexicalisées, des barbarismes que je nommerais pour ma part algérianismes (comme formes de néologie locale) parce qu'ils concentrent d'une part des formes de néologie locale voire localisante et constituent une partie non négligeable dans le processus d'écriture d'autre part qui vont rattacher du coup cet écrit à sa dimension géographique (l'Algérie, le contexte algérien). Ainsi ces algérianismes, par delà le contact de codes/langues qui les caractérisent, aboutissent à l'émergence d'un « transcode » à la frontière des deux idiomes mobilisés en l'occurrence le français (une langue) et l'arabe dit algérien (une variété de langue). Cette pratique d'écriture se comprend aussi en la contextualisant directement par rapport à la pratique socio-langagière effective des locuteurs algériens qui se caractérise par un switch langagier qui mobilise deux codes linguistiques disponibles dans leurs répertoires langagiers, à savoir l'arabe algérien (variété dialectale de l'arabe officiel) et du français, (langue) héritage direct de la colonisation française.

Mais plus techniquement, ces algérianismes appellent une imbrication d'unités lexicales algériennes (des radicaux) hébergées par une/des suffixations françaises souvent parasitaires (du genre isme, iste, etc.) ; ces suffixations parasitaires entraînent des glissements voire des surplus de sens assez inédits et deviennent par là très percutants socialement parlant auprès du lectorat francophone visé (devenu depuis quelques années déjà assez familier de ces algérianismes).

Je cite ici à titre illustratif quelques uns des plus célèbres et donc des plus repris en société algérienne : Bouteflikisme : idée, courant de pensée, attitude, attribués à Abdelaziz Bouteflika, président de l'Algérie entre 1999 et 2019). Khobzisme/iste : vient de khobz (pain), référence faite ici au citoyen algérien qui court (littéralement) après son « pain » ; en registre très connoté, les Khobzistes deviennent les fonctionnaires algériens courant derrière certains postes politico-administratifs influents et qui constituent pour ainsi dire le parti pris du président et du régime en place du moment (par extension de sens les Bouteflikistes sont aussi des Khobzistes). Parkingueur (algérianisme assez récent) : nom d'agent du surveillant de voitures.

### **3 . Résultats et discussion :**

Sous cette rubrique je procède donc au recensement et au commentaire de quelques figures de la médiation visibles à travers le texte choisi de ma chronique. Ces figures s'exposent ici sous forme de points thématiques :

#### **3.1. La figure de l'antonomase du nom propre**

« Cette figure de la médiation consiste dans le fait d'utiliser un nom propre pour un nom commun déterminé ; le but étant la mobilisation d'un référent fixe pour un autre plus mouvant : « Elle (l'antonomase) est considérée comme une figure de la médiation » (Leroy 2000 cité par Delamotte 2020, 03).

Nous retrouvons une correspondance pour notre cas d'étude à travers l'énoncé :

« Momifier les pharaons pour pérenniser d'autres pharaons qui se battent pour être élus à quelques années fermes...pour un mandat de sénateur. »

Ici la mobilisation du nom propre (un Pharaon) se fait au service d'un nom commun (les politiques algériens) en ce qu'ils ont de commun (une occupation hégémonique du pouvoir qui dure l'équivalent d'une vie) et ce qu'ils ont de différent (leur époque, la nature du statut législatif) ; on assiste donc à travers cet exemple à un transfert de perception (sans en annuler les différences) entre les deux référents qui du même coup font identifier l'un par l'autre et c'est là une conception relationnelle discursive de l'antonomase (Delamotte 2020). Mais l'adhésion de la part du récepteur n'étant pas garantie, l'antonomase devient une négociation de sens entre auteur et récepteur pour co-construire un sens final recevable pour le second pôle de l'énonciation (le destinataire : le lecteur, la société).

### **3.2. La question du discours rapporté indirect :**

La structure du discours rapporté (beaucoup présente dans la structure discursive la chronique francophone satirique à côté du discours direct) pose en premier plan la question de la médiation en ce qu'elle permet de rapporter ce qui s'écrit dans la presse (plus) officielle à des fins de détournement du propos, pour non seulement s'en distancer ou marquer une forme de différence, mais pour surtout en assumer pleinement le sous-entendu ou le non-dit ironique. Je retrouve ce cas de figure à travers l'exemple de l'énoncé : « La presse dévoile de grosses affaires de trafic de drogue, qui n'ont pas besoin de crédit documentaire pour l'exportation, ou l'importation. Bof, pourvu que tous les acteurs de l'équipe s'entraînent, c'est ça l'info ».

On retrouve ici une posture de l'auteur qui est certes entrain de rapporter un propos dans la première partie de l'énoncé :

« La presse dévoile de grosses affaires de trafic de drogue, qui n'ont pas besoin de crédit documentaire pour l'exportation, ou l'importation »

Mais, dans la seconde partie : «Bof, pourvu que tous les acteurs de l'équipe s'entraînent, c'est ça l'info », il s'interroge (ironiquement) sur les priorités en matière d'information (à tort ou à raison) de la presse officielle, qui selon lui aurait raté « l'info » en se focalisant sur une actualité d'apparence banale (affaires de trafic de drogue) en négligeant « l'info » primordiale qui est (serait) la préparation de l'équipe de foot algérienne pour le match décisif contre l'équipe égyptienne ; là on se retrouve devant la voix voire l'opinion du peuple qui s'exprime de manière « médiatisée » par le propos de l'auteur de la chronique satirique à travers la grammaticalisation de l'unité lexicale « bof » .

Cet effet de « grammaticalisation » (la place de l'unité « bof » entre les deux énoncés) qui permet donc de rapporter l'opinion du peuple place cette dernière (la voix du peuple) au devant de l'acte d'énonciation linguistiquement et socialement parlant même si c'est l'auteur de la chronique qui reste le véritable agent de l'action grammaticale en rapportant une opinion qu'il attribue (selon lui...) au peuple. De là, on peut postuler que le propos informatif devient un propos « narratif » sur



le modèle : « L'auteur de la chronique satirique nous dit que la presse officielle rapporte que l'info est...alors qu'elle aurait du rapporter que le peuple pense que l'info réelle est.... » .

Cet exemple laisse clairement voir un discours populaire « médiatisé » donc par la presse satirique et que la presse officielle, dont c'est le rôle (premier) à manqué vraisemblablement de relayer (toujours selon les dires de l'auteur de la chronique).

### **3.3. Le conditionnel épistémique et le procédé de l'ironie :**

Figure incontournable de la médiation, le conditionnel épistémique est aussi très présent dans la presse écrite. Le principe de base qui régit cette figure est une « fluctuation de la valeur de vérité du propos » comme le constate (Delamotte 2020, 04). Ainsi, l'exemple de la construction suivante très courante et très classique en presse écrite (officielle) :

Le président serait en déplacement »

A lire de manière linéaire, cet énoncé contient un degré de vérité mais pas de vérité sur la source d'information. En effet, on ne sait pas qui « dit » que le président est en déplacement ; le journaliste ne faisant que rapporter l'information d'une autre instance énonciative dont il lui attribue la « source » (et la responsabilité du propos et de sa vérité au même moment); il n'en a par conséquent aucune garantie de vérité du propos ; la preuve il construit son énoncé sur le mode de ce conditionnel épistémique qui induit également chez son lecteur ordinaire une non-connaissance de cette même source d'information, c'est-à-dire de vérité. Mais afin de lever l'ambiguïté sur la source de l'information et donc la source de vérité, il faudrait à ce moment construire l'énoncé « Le président serait en déplacement » sur le modèle du discours rapporté indirect sur l'exemple: « Le porte parole de la présidence a informé que le président est en déplacement » (comme vu au niveau des énoncés exposés sous le précédent chapitre).

Pour en revenir à ma chronique, on retrouve de manière récurrente ce genre de construction (« Le président serait en déplacement ») au niveau

du texte de la chronique satirique avec quelquefois aussi et c'est là une variante assez caractéristique du style de la presse satirique :

« Le président nous dit-on est en déplacement »

Dans ce second exemple, on retrouve toujours le conditionnel à valeur épistémique (ou le conditionnel hypothétique) qui nuance la vérité du propos, tout en introduisant un tiers responsable de l'information (et de sa vérité ou pas, on peut même parler à ce moment de degré de vérité) ; mais à côté de cette constatation d'un effet médiatif introduit par le procédé grammatical du conditionnel hypothétique on ajouterait à ce moment la responsabilité énonciative de l'auteur de la chronique satirique qui, non seulement rapporte sa source d'information à ce tiers (indéfini) mais use au même moment du procédé de l'ironie bien connu de ce genre de presse de la dérision et cela à travers l'expression « nous dit-on »; ce « nous dit-on » aura cette même valeur de conditionnel hypothétique et nous aurons au final une construction interprétative du genre : « on nous dit que le président est en déplacement, mais on sait très bien que ce n'est pas vrai...! » avec en arrière plan le procédé de l'ironie qui vient ici détourner le propos et le programme informatif en laissant suggérer d'autres pistes interprétatives.

En se situant dans une posture d'analyse du discours, on peut avancer que dans ce cas de figure le propos et la source de l'information sont totalement pris en charge par le premier énonciateur (l'auteur de la chronique qui assume *au final* le propos narratif) tout de suite après avoir laissé entendre que c'est une autre personne qui est la véritable source de l'information ; ce qui nous offre à la fin un autre programme de sens et une seconde médiation (du propos informatif) à côté de celle qui rapporte le propos informatif au « On » ou au « Il/ Ils » de l'indéfini propre au premier genre de construction (le président serait en déplacement).

Ainsi selon ce second scénario de médiation, nous obtenons une superposition de discours, dit autrement des tiers énonciatifs voire des tiers parlants (Peytard 1993) que l'on pourrait énumérer par chronologie énonciative comme suit : auteur de la chronique (premier énonciateur),

tiers responsable de l'information non défini (second énonciateur) auteur de la chronique qui reprend en charge l'énoncé grâce au procédé de l'ironie (énonciateur 3) ; on peut à ce moment envisager la possibilité de déconstruction de l'énoncé sur le mode suivant : l'énoncé final (« le président nous dit-on est en déplacement ») devient une co-construction ou une co-fabrication entre auteur (source supposée fiable de l'information) , lecteur (destinataire de l'information) et société (garant de l'information). A ce sujet, Régine Delamotte (2020, 03-04) note toujours que :

« Les marqueurs dit « médiatifs » ont ainsi pour fonction de signaler le « rapport médiat » que l'énonciateur instaure avec le contenu propositionnel de son message. Dans ce cas, la notion de médiation renvoie à un acte d'énonciation marqué qui consiste à présenter des faits dont l'appréhension ne correspond pas à une constatation ou un vécu directs de l'énonciateur »

### **3.4. La figure de la diathèse :**

Selon Muller (cité dans Delamotte 2020, 04) :

« Les formes de la « diathèse », que l'on assimile souvent à la question des « voix » en grammaire traditionnelle (active, passive, pronominale), font partie de ces figures. Mais alors que les voix relèvent de la morphologie verbale, les diathèses concernent les relations entre rôles sémantiques et fonctions syntaxiques. Et, notamment, la fonction de sujet de la phrase en tant qu'elle détermine le choix d'une configuration verbale »

Ainsi en fonction de la figure de Diathèse que l'on choisit, nous établissons un certain rapport du monde au langage où « le rapport entre perception et restitution se trouve donc « médiatisé » par la forme de diathèse choisie » (Delamotte 2020, 04). Dans l'exemple qui nous intéresse sous cette rubrique :

« La pomme peut coûter ce qu'elle veut »

Ici on ne connaît à priori pas l'agent réel de l'action, mais c'est la seconde partie de l'énoncé (« ...ce qu'elle veut ») qui vient éclairer l'action et surtout l'agent (fictif) de l'action. De sens grammatical (et de sens commun donc) tout le monde sait que la pomme de terre ne fixe pas son propre prix de vente mais la suite de l'énoncé « ce qu'elle veut » sous-entend que c'est les tenants de cette industrie de l'agro-alimentaire en Algérie qui sont les véritables agents qui fixent le prix d'achat et donc deviennent les agents (véritables de l'action) puisque la pomme de terre ne peut pas assumer ce rôle de sujet grammatical, en tous cas dans cette configuration d'énoncé. Mais l'énoncé recèle toujours une ambiguïté puisque aucune indication n'est « grammaticalement » fournie sur le sujet réel de l'action. Ainsi pour désambiguïser le propos grammatical, on aura besoin de la présence effective de cet agent grammatical au sein même de l'énoncé. Par exemple, on peut envisager la structuration suivante: « Les tenants de l'industrie de l'agro-alimentaire font coûter à la pomme de terre le prix qu'ils veulent ».

Ceci nous permet d'abord d'observer une « gradation du modèle agentif » (Delamotte 2020), dit autrement le degré d'action et d'implication dans l'action de la part du sujet de cette action (les tenants de l'industrie) et de rester ensuite dans la structure d'origine de l'énoncé en ayant remplacé juste un agent passif ou considéré comme subissant (la pomme de terre) par un agent réel et considéré comme agissant (les tenants de l'industrie de l'agro-alimentaires).

Mais pareillement à l'exemple d'énoncé vu dans le chapitre précédent (« Le président nous dit-on est en déplacement ») nous assistons là aussi aux effets du procédé ironique sur la tonalité de l'énoncé ainsi que sur son programme de sens ce qui génère une forme de la médiation. Dans la bouche de l'auteur de la chronique satirique, l'énoncé « la pomme de terre peut coûter ce qu'elle veut », voudrait dire en réalité « les tenants de l'industrie de l'agro-alimentaire (les barons de cette industrie) fixent le prix qu'ils veulent à la pomme de terre » (ils sont nommés les barons de la pomme de terre dans d'autres livraisons de chronique) ce qui donne au final une autre gradation de l'agentif et donc du propos énonciatif sans avoir à désambiguïser l'énoncé en lui ajoutant un agent d'action réel,

l'énoncé se suffisant à lui-même dans ce cas de figure d'énoncé à connotation (très) ironique.

### **3.5. Les mots-événements :**

L'hypothèse avancée par Sophie Moirand (2007) consiste à dire que certains mots par l'effet d'un événement particulier deviennent des « mots-événements » et sont ainsi porteurs de « mémoire (...) et qui seraient du même coup des lieux d'inscription des conflits sémantiques entre la visée pragmatique de l'énonciateur, les différents sens qu'ils ont acquis au cours de leurs voyages dans des discours antérieurs et d'autres communautés langagières, et ceux que les destinataires leur prêtent » (Moirand 2007, 51). L'auteure cite les deux exemples, celui du « 11 septembre » et celui de la « vache folle » comme mots-événements entre autres pour illustrer son propos.

Et c'est dans le sens de mots qui permettent un transfert de connaissance, d'opinion voire de sens que j'envisage l'exemple des mots-événements comme une figure de la médiation ; Sophie Moirand note bien que ces mots-événements se mettent (et s'utilisent) désormais sans guillemets afin d'inscrire dans l'usage commun ces événements qui même s'ils gardent un caractère exceptionnel (un moment dans l'histoire d'une société), finissent par ne référer qu'à l'événement en question.

Il ya là aussi une correspondance de figure avec notre chronique à travers l'exemple d'énoncé :

« La bataille du 14 Novembre fait mieux vendre que celle du 1<sup>er</sup> Novembre »

Dans cet extrait, l'auteur établit un rapprochement entre deux dates qui représentant deux événements notoires dans l'histoire du peuple algérien même si à les comparer sur un plan historique, ils n'ont pas la même importance. Ces deux événements survenus au même mois (et c'est là leur seul point commun), d'un côté, le premier, le match qui opposa l'équipe algérienne à sa voisine égyptienne (Samedi 14 novembre 2009) pour les éliminatoires de la coupe du monde 2010 et la CAN 2010, de l'autre, le second, le 1<sup>er</sup> novembre (1954) date de déclenchement de la

guerre de libération nationale de l'Algérie n'ont en réalité aucune raison d'être associés. Le rapprochement est ainsi établi pour souligner l'importance du premier événement (le 14 Novembre) en le comparant en degré d'importance (mais toujours sur le ton de l'ironie) avec un événement historique majeur dans l'histoire du Peuple algérien. L'auteur nomme d'ailleurs les deux événements « bataille », référence faite encore une fois à une caractéristique du second événement (date du début de la guerre de libération nationale), ainsi « Les événements servent en fait de déclencheurs mémoriels et de rappel des événements antérieurs à l'événement présent » (Moirand 2007, 56).

Le genre de la chronique journalistique satirique francophone algérienne concentre pour ainsi dire beaucoup de figures médiatives ; nous en avons relevé que quelques unes dans le cadre et l'espace imparti à cette étude ; un projet plus construit serait de procéder à un travail de recensement quantitatif et en même temps qualitatif à travers une mise en grille de toutes les figures médiatives disponibles dans le texte générique de la chronique satirique francophone algérienne. Les quelques exemples d'énoncés parcourus pointent aussi une remarque assez importante pour être relevée et discutée: l'inclusion ainsi que la persistance au niveau des énoncés de ce genre de presse du procédé de « l'ironie » : figure stylistique à la base mais qui devient une figure médiative ou qui en tous cas sert beaucoup le processus médiatif en venant à chaque fois détourner le propos (et le programme interprétatif du lecteur) de l'énoncé à travers l'instauration d'un agent d'action certes fictif et suggéré mais clairement identifiable par le lectorat de cette chronique.

Une interrogation enfin pourrait concerner la mise en perspective épistémologique de cette notion de la médiation par rapport à notre domaine de recherche : les sciences du langage ; dit autrement, ne peut-on pas dès lors penser à inscrire (et non pas à utiliser uniquement) la notion de « médiation » (eu égard encore une fois à ses multiples usages en fonction de la diversité des disciplines de recherche qui y recourent) dans un dispositif théorique et méthodologique opératoire de la perspective linguistique afin de lui donner une identité davantage stable pour ses utilisations futures par les linguistes du langage ?

**Remerciements :** Nous tenons à remercier toutes personnes ou organismes qui ont apporté une contribution significative à la rédaction et ou l'amélioration de cet article.

**Références :**

- Burger, M. 2008. *L'analyse linguistique des discours médiatiques : entre sciences du langage et sciences de la communication*, Québec, Canada : Editions Nota bene, 288.
- Bouhadiba, F. 2004. « La question linguistique en Algérie. Quelques éléments de réflexion pour un aménagement linguistique » In *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* (Sous la direction de Jocelyne Dakhli), Paris, Maisonneuve et Larose.
- Delamotte, R. 2020. « Les sciences du langage face à la notion de médiation. Diversité des approches », *L'essentiel de la médiation, Le regard des sciences humaines et sociales*, Edited By Michele DE Gioia and Mario Marcon, Peter LANG Publishing, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Warszawa, Wien, 2020, 654 :01-04.
- Dubois, J, Giacomo, M, Guespin, L, Marcellesi, Ch, Marcellesi, J-B, Mevel, J-P. 2012. *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Les grands dictionnaires Larousse, Larousse, 1994 (1 ère éd).
- Krieg-Planque, A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours, Cadre théorique et méthodologique*, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté. Presses Universitaires de Franche-Comté. Série : Linguistique et sémiotique, numéro 50.
- Maingueneau, D. 2009. *Analyser les textes de communication*, Paris, (2<sup>e</sup> édition), Armand Colin, collection Lettres Sup, 213.
- M'hand, R. 2002. *La presse algérienne, journal d'un défi*, Alger, Chihab éditions.
- Moirand, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, collection Linguistique nouvelle, 179 : 51-54.
- Peytard, J. 1993. *D'une sémiotique de l'altération, Configurations discursives*, SEMEN 8, Université de Bensaçon.